

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 20 MAI 2016

Etaient présents : Mmes BIGOT, PASQUIER Marie-Thérèse, PEREIRA Catherine
MM. PANNIER, POUSSE, FOURNIER, GOUPY, RADIGUE, RICHEL, SIMON

Etaient absents / excusés : Mme FÉVRIER donne pouvoir à Mme BIGOT
Mme HUBERT donne pouvoir à M. RADIGUE
Mme PASQUIER
M. JOURDAIN

Secrétaire de Séance : M. POUSSE

L'an deux mil seize, le vingt mai à 20 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué le 13 mai 2016, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur PANNIER Olivier, Maire.

Le compte rendu de la réunion du 11 avril 2016 ne suscite aucune remarque particulière.

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Demande de subvention auprès de la région pour les travaux du logement 7, rue Saint Mamert

Le Conseil Municipal accepte l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

✓ Présentation de la structure SMIDEN, de ses missions et ses prestations

Lors du dernier comité syndical du SMIDEN, l'équipe du SMIDEN a émis le souhait de venir présenter à l'équipe municipale le SMIDEN, ses missions et ses prestations.

Madame HIDOUX et Monsieur PELLIER présentent donc le SMIDEN (Syndicat Mixte pour le Développement Numérique).

Trois pôles :

- Un pôle technique a pour objectif de formaliser les interventions auprès des collectivités adhérentes du SMIDEN (accompagnement sur l'achat de matériel informatique avec audit et cahier des charges réalisés par M. LAMACHERE)
- Un pôle avec des Systèmes d'Informations Géographiques (SIG) qui sont des outils permettant d'informatiser le maximum de données géographiques et qui sont utilisées par les communes et les intercommunalités (logiciel SIMAP répertoriant la voirie, le Plan Local d'Urbanisme, les données réseaux, le cadastre, etc... et encadré par M. DROUET)
- Un pôle multimédia qui accueille au sein des deux cyber-espaces (Parigné-l'Evêque et Ecommoy) est une plate-forme de ressources multimédias, un espace d'échanges et accessible à tous, un lieu d'accompagnement individuel, de conseils au service des usagers, d'apprentissage aux loisirs multimédias.

En 2015, les communes de la Communauté de Communes Sud-Est Pays Manceau ont bénéficié d'une activité numérique aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

En 2016, les TAP numériques bénéficieront aux communes de la Communauté Orée de Bercé Belinois avec programmation pour Saint Ouen au 2^{ème} semestre 2016.

Il est rappelé que la formation est gratuite pour les agents et les élus des collectivités des deux communautés de communes.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Espace Rural Emploi Formation (EREF), des créneaux sont réservés aux demandeurs d'emploi au cybercentre d'Ecommoy et des ateliers comme par exemple la mise en forme d'un CV est gratuite et ouverte aux demandeurs d'emploi.

✓ **Droit de préférence parcelle boisée**

Monsieur PANNIER présente aux conseillers municipaux la notification de vente de la parcelle boisée de Monsieur et Madame HATON pour la parcelle cadastrée section A numéro 304 d'une superficie de 36a 75 ca située au lieudit « Le Pré de la Grande Chouanne » à Saint Ouen en Belin.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas exercer son droit de préférence.

✓ **Délibération travaux logement communal 7, rue Saint Mamert**

- ***Approbation Avant Projet Détaillé et consultation d'entreprises***
- ***Demande de déclaration de travaux***

Ce projet a été réalisé par Monsieur BLIN, Maître d'œuvre et étudié lors des réunions des 27 avril et 11 mai dernier avec Monsieur le Maire, les Maires Adjoints et Monsieur RICHET.

Monsieur BLIN, maître d'œuvre a préparé l'Avant Projet Détaillé concernant la réhabilitation du logement communal 7, rue Saint Mamert.

Monsieur PANNIER présente par vidéo-projection les plans de l'existant ainsi que le projet.

Le projet concerne un logement de type 3 :

- 86 m² de pièces habitables avec accessibilité handicapé (salon-séjour, cuisine, 2 chambres, sanitaires, cellier)
- 5,20 m² de rangement pour l'extérieur
- 8,80 m² de préau
- 21,84 m² de terrasse
- 72,77 m² de jardin et de cour

Les travaux en phase Avant Projet Détaillé sont divisés en 11 lots et estimés à 118 300 € HT suivant un descriptif sommaire des travaux :

Lot 1 – Démolition / maçonnerie / aménagement extérieur.....	21 500 euros
Lot 2 – Ravalement.....	14 000 euros
Lot 3 – dépose / charpente / couverture.....	25 000 euros
Lot 4 – Menuiseries extérieures.....	12 200 euros
Lot 5 – Menuiseries intérieures.....	2 000 euros
Lot 6 – Plâtrerie / isolation.....	12 000 euros
Lot 7 – Electricité / ventilation mécanique.....	5 800 euros
Lot 8 – Plomberie / sanitaires	5 000 euros
Lot 9 – Chauffage électrique rayonnant.....	3 200 euros
Lot 10 – Isolation sol / chape / carrelage / faïence.....	10 900 euros
Lot 11 – Peintures	6 700 euros

Monsieur RICHET indique que lors de la réunion du 11 mai dernier, il avait été demandé de mettre en variante les travaux relatifs au préau : il sera donc demandé à Monsieur BLIN de modifier le lot 3.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- approuve l'Avant Projet Détaillé relatif aux travaux du logement 7, rue Saint Mamert et autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation d'entreprises dans le cadre d'un marché suivant le code de procédure adaptée (article 28 du Code des Marchés Publics) avec publication de l'offre dans la presse (Maine Libre, Ouest France) et dématérialisation de cette offres via la plate-forme SARTHE-MARCHESPUBLICS.
- autorise Monsieur le Maire à déposer une déclaration préalable de travaux et à signer tous documents s'y rapportant

✓ **Choix entreprise audit thermique et énergétique pour le logement communal 7, rue Saint Mamert**

Les travaux relatifs à la performance énergétique sont éligibles à une subvention du Conseil Régional et nécessite la réalisation d'un audit thermique et énergétique.

Quatre bureaux de contrôle ont été sollicités (SOCOTEX, M3e, Auditsarthe et Ajire énergie) : un tableau récapitulatif des offres est présenté aux conseillers municipaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir le bureau de contrôle Audit Sarthe Energie pour réaliser l'audit thermique et énergétique pour un montant de 400 € HT soit 480 € TTC.
Cette dépense sera imputée à l'article 2313 (Constructions) du Budget Primitif 2016 de la commune.

✓ **Demande de subvention auprès de la région pour la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique globale du logement 7, rue Saint Mamert**

Les travaux de rénovation de logements communaux sont subventionnables par le Conseil Régional dans le cadre de deux dispositifs d'aides :

- L'aide aux projets de logements locatifs communaux et ou intercommunaux (30% des travaux éligibles)
- L'aide à la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique (50 € par m² habitable)

Pour cela, un audit énergétique et thermique doit être réalisé et les travaux doivent atteindre 40% d'amélioration de la performance énergétique globale et concernent les travaux d'isolation, le remplacement des ouvrants, le remplacement des équipements de chauffage et d'eau chaude sanitaire,...

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région des Pays de la Loire pour la rénovation énergétique d'un logement communal au titre des deux dispositifs (aide aux projets de logements locatifs communaux, aide à la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique).

✓ **Achat abris de touche**

Conformément aux prévisions budgétaires, trois sociétés (Intersport, Décathlon Pro et Casal Sport) ont été consultées pour l'achat de deux abris de touche.

Un tableau récapitulatif des offres est présenté au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir la société Intersport pour l'achat de deux abris de touche pour un montant de 1 633,33 € HT soit 1 960 € TTC.

Cette dépense sera imputée à l'article 2188 (Autres immobilisations corporelles) du Budget Primitif 2016 de la commune.

✓ **Questions d'Actualité**

▪ **Pour information**

- Monsieur PANNIER fait part d'une conférence des territoires à l'intention des Maires et Présidents de Communautés de Communes le lundi 9 mai dernier.
Cette réunion d'information a permis des échanges sur les missions du Département, sur la mise en œuvre des textes législatifs et en particulier sur la loi NOTRe et les relations entre les collectivités territoriales. Monsieur RETAILLEAU, Président du Conseil Régional a également participé à cette conférence.

- Le radar pédagogique a fait l'objet d'une autorisation d'installation de Mme la Préfète par dérogation (avant la répartition du produit des amendes de police faite par le Conseil Départemental) et d'une autorisation de voirie par la Direction des routes du Conseil Départemental : il sera installé début juin.
- La plateforme du décapark est terminée et le décapark est prévu être installé semaine 22.
- Les travaux de reconstruction du terrain de tennis sont en cours, il reste la peinture à effectuer et la clôture à terminer.
- Les travaux de voirie sont programmés :
 - Travaux d'entretien semaine 23
 - Travaux de curage des fossés semaine 27
 - Travaux route de la Chanvrerie semaine 28
- Pour rappel, la commune ayant obtenu quatre étoiles au concours 2015 Villes et Villages Etoilés organisé par l'ANPCEN, un panneau sera dévoilé à La Mairie le Samedi 4 juin 2016 à 11h pour symboliser cette récompense.
- Le Capitaine BERGER commandant la Brigade de Gendarmerie de Moncé en Belin a fait valoir ses droits à la retraite depuis le 24 avril 2016. Il sera remplacé à compter du 1^{er} août 2016 par le Capitaine BROTHIER qui commande actuellement le peloton de surveillance et d'intervention de Pontivy. L'intérim sera effectué par le Major MONTEWIS, commandant de la brigade de Moncé en Belin.
- Saint Ouen fête l'été se prépare et se déroulera Place des Comtes de Belin avec en prévision un magicien pendant le repas, une structure gonflable pour les enfants et la projection d'un film.
Monsieur RICHET demande de sécuriser l'accès à la Place (côté route de l'Aunaie) : des barrières seront donc placées dans l'alignement de la place et l'accès derrière la mairie (projection du film) se fera par les espaces verts.
La distribution des plaquettes St Ouen fête l'été et le bulletin communautaire est prévue entre le 15 et le 19 juin 2016 au plus tard (le tableau de distribution de début d'année sera envoyé aux conseillers municipaux).
- Monsieur FOURNIER fait part de plaintes des riverains au local jeunes concernant des nuisances sonores après la fermeture du local pendant les vacances scolaires.
Il est signalé qu'un des riverains laisse allumer la nuit un projecteur qui peut favoriser les rassemblements nocturnes.
- Madame BIGOT indique que le contrôle de la Banque Alimentaire est satisfaisant.
- Le mobilier urbain fabriqué par les jeunes du Local va être installé prochainement.
- Madame BIGOT informe les conseillers municipaux que les animateurs des TAP présenteront le 17/06/2016 en fin après-midi un petit spectacle de fin d'année aux parents.

- Monsieur RADIGUE rappelle aux conseillers municipaux que le Trophée Régional des Jeunes Vététistes est le Dimanche 29 Mai 2016 à Saint Ouen en Belin de 8h à 17h et fait part de l'organisation à Saint Ouen en Belin du 1er Vétathlon du Belinois à partir de 13h 30 le Samedi 9 septembre 2016 avec une marche à 10h en partenariat avec Génération Mouvement.
- Monsieur RADIGUE fait part d'une demande du Comité d'entreprises d'Hyper U pour l'organisation d'un barbecue près du petit terrain de foot le Dimanche 5 juin 2016. Monsieur PANNIER demande qu'un courrier soit adressé à la commune.
- La première réunion de préparation du Comice Agricole est fixée au vendredi 7 octobre 2016 à la Salle Audonienne.

La séance est levée à 22h 45

Le Secrétaire de séance, Alain POUSSE